

M. MacDonald: Une question complémentaire. Vers quelle date seront nommés les membres du comité consultatif qui est essentiel au fonctionnement de l'Office?

L'hon. M. Sauvé: Les membres de ces deux organismes seront nommés en même temps.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES LIGNES AÉRIENNES DU PACIFIQUE-CANADIEN—LES DROITS D'ATERRISSAGE À CALGARY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Ballard (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Peut-il nous dire vers quelle date on doit espérer qu'il nous communiquera la décision relative aux mémoires présentés par la ville et la Chambre de commerce de Calgary au sujet des droits d'atterrissage des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien à l'aéroport international de Calgary?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la réponse dépend d'une multitude de facteurs variables et je ne pense pas pouvoir résoudre l'équation assez vite pour répondre à cette question à l'appel de l'ordre du jour.

[Français]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

A PROPOS D'UNE CERTAINE DEMANDE DE LA PART DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Auguste Choquette (Lotbinière): Je désire poser une question à un autre ministre très compétent, le ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor relative à un sujet qui pourrait être magnifiquement discuté à dix heures. La question que je voudrais poser au ministre est la suivante: Est-ce qu'il a reçu officiellement une demande, de la part des États généraux du Canada français, en vue d'obtenir que toute souscription, cotisation ou don fait à cette organisation, soit déductible de l'impôt sur le revenu?

(Traduction)

• (3.20 p.m.)

LA LOI SUR LES BANQUES

REVISION DÉCENNALE ET PROLONGATION DES CHARTES

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Batten, reprend la discussion interrompu le mercredi 15 mars sur le bill n° C-222 concernant les banques et les opérations bancaires, présenté par l'honorable M. Sharp.

[L'hon. M. Sauvé.]

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Lorsque la séance a été levée hier, le comité étudiait l'article 2.

Sur l'article 2—*Définitions.*

[Français]

M. Latulippe: Monsieur le président, hier soir, j'ai signalé qu'il était six heures, et je crois que...

[Traduction]

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais il est difficile d'entendre ses observations.

[Français]

M. Latulippe: Monsieur le président, je disais justement que j'étais à expliquer un tableau lorsque j'ai signalé qu'il était six heures. Ce tableau n'est pas très compliqué, mais il n'apparaît pas dans le compte rendu, probablement parce que ma demande n'a pas été entendue. De toute façon, on n'y a pas donné suite, et ce tableau n'apparaît pas dans le compte rendu.

Je demande donc au comité la permission de déposer ce petit tableau, qui fait partie de mes observations et qui, je prétends, est d'une très grande importance pour expliquer et compléter l'exposé que je faisais hier. Ce tableau, que j'ai lu hier soir, je vais vous l'envoyer, monsieur le président.

Je disais donc que les émissions d'obligations, en capital émis par la Banque du Canada, pour un montant de 20 millions de dollars, coûtaient 20 millions en intérêts aux banques à charte pour une période de 20 ans et que le remboursement à 5 p. 100, ou intérêt annuel de 5 p. 100, cela faisait un million de dollars par année à la Banque du Canada et 1 million de dollars d'intérêt à la banque à charte. Après 10 années, capital et intérêts, ceci coûtait 10 millions de dollars à la Banque du Canada et 10 millions en intérêts aux banques à charte, et après 20 années, 20 millions de dollars de capital à la Banque du Canada et 20 millions aux banques à charte.

Premier cas, hôpital tout payé, après 30 ans, intérêt annuel à 5 p. 100: 30 millions de dollars d'intérêts. Après 40 ans, à 5 p. 100 d'intérêt: 40 millions d'intérêts aux banques à charte. L'obligation est payable à 40 ans, ce qui fait 20 millions. Le même hôpital coûte 60 millions de dollars en capital et intérêts.

Je demande la permission de déposer ce tableau afin qu'il figure au hansard.

[Plus tard]

[Traduction]

M. le président: A l'ordre. On me permettra de signaler que le député de Compton-Frontenac a demandé, durant son discours de cet après-midi, qu'un tableau soit publié au hansard en vue de corriger les chiffres qu'il avait cités hier. Je m'excuse auprès du député de